

L'HONORABLE JOSEPH EMERY ROBIDOUX.

L'honorable Joseph Emery Robidoux, ancien juge à la Cour Supérieure, est décédé à Montréal le 15 mars dernier à l'âge de 85 ans. Il avait débuté au barreau en 1866 et n'avait pas tardé à prendre place parmi les plus brillants avocats de son époque. La politique l'attira et lui fit porter à la législature de Québec l'emploi de ses dons de parole et de psychologie aimable. Il se vit confier le portefeuille de procureur général. En 1897, son parti étant revenu au pouvoir, il était nommé secrétaire de la province. Il se distingua dans l'une et dans l'autre fonction. Avant de se consacrer à la politique il professait le droit civil à l'université McGill où il avait fait ses études. Ses confrères du barreau de Montréal le choisirent pour bâtonnier et cet honneur fut suivi du bâtonnat général de la province. Cette même année (1896) il était élu président de l'Association du Barreau du Canada, qui n'eut qu'une existence éphémère. Nommé juge à la Cour Supérieure (en 1900) il exerça la magistrature pendant une vingtaine d'années, puis il prit sa retraite une dizaine d'années avant de mourir.

L'art de vieillir est-il en train de se perdre? Faut-il voir là conséquence de ce qu'aujourd'hui le mot d'ordre est de rester jeune? De cet art les humbles ne peuvent deviner que les rudiments. Les autres sont possédés par le succès ou déprimés par l'épreuve, et quand l'âge vient, ni les uns ni les autres ne sont prêts à s'adapter à la condition de sagesse. La vieillesse n'a pas surpris le juge Robidoux. Il la voyait venir et s'était préparé. Pour lui ce ne fut pas un arrachement avec ses conséquences de dépérissement et d'annihilation, mais un détachement de la vie intense pour suivre à distance ce que l'on vient de quitter. Il se rangea pour assister au défilé, et de cette place en dehors, mais tout près de l'agitation de ses contemporains, il savait regarder et savait voir. Il n'était pas un critique maussade du temps présent, mais le camarade d'hier qui se repose sur le bord de la route. Il continua à s'intéresser à plusieurs des choses qu'il avait aimées. Cela le tenait en contact avec les jeunes, de qui sa bonhomie souriante lui faisait accueillir comme choses qui l'intéressaient encore les échos du Palais, de la politique et de la société. Souvent un peu de malice dans son oeil, lorsqu'on avait fini, indiquait qu'il en laissait autant, sinon plus,

qu'il n'en prenait. Et c'est ainsi qu'il fut pendant qu'aura duré sa retraite, un observateur curieux et un compagnon toujours agréable. D'autres encombrent la scène et laissent un vide vite comblé. M. le Juge Robidoux manque à ceux qui l'ont fréquenté et qui l'auront aimé pour tout ce qu'il représentait de rare et de charmant chez un ancien de la bonne école.

Montreal.

PIERRE BEULLAC.

MORE CONCERNING LORD HALDANE.—Mr. J. H. Morgan's appreciation of the character of Lord Haldane, begun in the January number of the *Quarterly Review*, is concluded in the April number. It is proverbially difficult for a contemporary to give a thoroughly seasoned estimate of any great man of his day. Nevertheless we find Mr. Morgan's analysis of the great Scotsman's intellectual and moral qualities abundantly interesting. Mr. Morgan is inclined to doubt whether such a group of scholar-statesmen as Morley, Bryce, Haldane, Asquith and Fitzmaurice, all of them members of the Liberal Ministry of 1906, can be repeated in this century. One is inclined to share Mr. Morgan's pessimism so far as it relates to leadership in the political parties of England. The wood out of which cabinets are made at this moment is showing spots of punk. All parties can raise the flowers of misgovernment nowadays because all have got the seed.

To the Canadian Bar as a whole Lord Haldane's visit to Montreal in the summer of 1913, where the annual meeting of the American Bar Association was then held, lends a pleasant memory. True, his address at that time on "Higher Nationality," wherein *Sittlichkeit* was posited as a reliable sanction for all international obligations, was a curious evangel as related to the events of the next year. Then another German word—*Macht*—became the sanction for the conduct of the Central Powers in the prosecution of the War.

C. M.